

Observatoire du financement des entreprises

> Rapport sur le financement des PME-PMI et ETI

Mercredi 11 mai 2011



A l'origine, un avis partagé sur le manque d'information sur le financement des entreprises

- Les États généraux de l'industrie (EGI) ont mis en évidence des lacunes en matière d'information sur le financement des entreprises.
- Pour y remédier, le Gouvernement a décidé de créer l'Observatoire du financement des entreprises.
- Les travaux de l'Observatoire ont débuté dès mai 2010.

Une démarche consensuelle

- L'objectif de l'Observatoire est de dégager une vision commune sur les questions du financement des entreprises et particulièrement des PME-PMI.
- L'Observatoire regroupe des représentants des entreprises, des banques, des assureurs, des sociétés financières ainsi que des acteurs publics du financement et notamment les principaux pourvoyeurs de statistiques publiques.
- La présidence de l'Observatoire revient à la Médiation du Crédit et la Direction générale du Trésor est rapporteur des travaux.
- Ces conclusions communes reflètent le climat de confiance, de transparence, de partage et de compétence qui a animé l'ensemble des membres.

Une méthode rigoureuse

- Les travaux du groupe se sont très vite heurtés à des difficultés de nature technique : disponibilités, croisements et interprétation de statistiques pertinentes, comparaisons internationales...
- Les principales sources ont été fournies par la Banque de France et par l'INSEE.
- L'Observatoire a adopté une méthode de travail fondée sur le recensement, la sélection puis l'examen des données afin d'en tirer les principaux enseignements comme de mesurer leurs limites.
- Les analyses de l'Observatoire se focalisent ainsi sur les PME-PMI et sur les ETI qui dépassent certains seuils statistiques (crédits > à 25 000 euros par banque et par entreprise et structures bilancielle > à 750 000 euros).

2008-2009, la confirmation d'un choc brutal pour les entreprises

- Les entreprises ont fait face à un choc exceptionnellement brutal à l'automne 2008 et en 2009 avec :
 - Une baisse d'activité de 9% en moyenne ;
 - Une forte chute de rentabilité, le ratio de rentabilité économique reculant en deux exercices de 10% à un peu plus de 6% en 2009.
- Les entreprises industrielles ont été encore plus sérieusement touchées que la moyenne.

Des conclusions sur l'état financier des PME-PMI relativement inattendues

- Ces conclusions s'entendent en moyenne et abstraction faite des défaillances.
- Ainsi, les PME-PMI et les ETI ont préservé leur situation financière :
 - Elles sortent de la crise avec une trésorerie supérieure à celle dont elles disposaient en 2007 ;
 - Et avec des fonds propres qui les situent plutôt au dessus de la moyenne européenne.

Certains indicateurs sont bien orientés

- La bonne tenue des fonds propres pendant la crise s'inscrit dans une tendance longue de renforcement régulier de la part des fonds propres dans le bilan des PME-PMI depuis la fin des années 90 ; la crise ne paraît pas avoir remis en cause cette évolution, même s'il serait bon de disposer des données à fin 2010 pour confirmer le diagnostic.
- La distribution des crédits bancaires à ces mêmes entreprises, si elle a connu un fléchissement très net pendant la crise, a repris dès l'automne 2009 pour atteindre un rythme de croissance de 3,6% (glissement annuel) à la fin 2010, ce mouvement s'accélégrant début 2011.
- Au total, l'impact négatif de la crise sur les crédits aux PME-PMI apparaît globalement modéré en France au vu des performances observées lors des épisodes précédents de ralentissement économique et de la situation chez nos voisins européens.

Quelle est la portée exacte de ces indicateurs?

- Ces résultats marquent :
 - La réactivité et la qualité de la réaction des entreprises à un environnement adverse ; leurs choix de garder des bilans aussi sains que possible ;
 - La réussite des actions engagées par les pouvoirs publics ;
 - Santé financière ne signifie pas forcément santé économique :
 - La chute de l'investissement (-15% en 2009) a préservé la trésorerie mais risque de handicaper certaines entreprises dans la phase de sortie de crise ;
 - La compétitivité insuffisante de certaines entreprises est sans rapport direct avec leur financement : un défaut de financement ne l'explique pas directement, une amélioration du financement ne l'améliorerait pas à elle seule ;
 - L'équilibre du bilan peut avoir pour contrepartie une stratégie très (trop?) prudente.

Des incertitudes fortes pour l'avenir

- Les incertitudes qui pourraient peser sur l'offre de financement paraissent préoccupantes :
 - Les segments amont du capital développement (tout particulièrement le capital risque) peinent à lever de nouveaux fonds et se reposent aujourd'hui principalement sur l'épargne des particuliers ou sur la place grandissante prise par des acteurs publics ;
 - Les assureurs semblent limiter leurs investissements en actions, en partie en anticipation d'une régulation qui rendra ce type d'investissement plus couteux en fonds propres ;
 - Les banquiers risquent de suivre une voie identique pour faire évoluer leur activité de crédit aux entreprises.

Par conséquent, la vigilance doit rester de mise

- Sans récuser la démarche nécessaire des autorités prudentielles, les membres de l'Observatoire marquent leur inquiétude face à une série de facteurs négatifs qui pourraient, s'il n'y est pas porté attention, nuire au financement des PME-PMI dans les prochaines années.
- Ils sont préoccupés de constater qu'au moment où de nombreux économistes insistent sur la nécessité pour les économies européennes de disposer de financements longs à risque, les principaux acteurs du financement pourraient adopter des attitudes plus restrictives.

Des réflexions à affiner

- Mieux connaître l'évolution des petits crédits destinés aux TPE (crédits inférieurs à 25 000 euros) et la situation bilancielle des entreprises ayant un CA inférieur à 750 000 euros.
- Mieux cerner encore la réalité économique. La stratégie d'autonomie financière et le renforcement des structures bilancielle qui paraît avoir été celle des entreprises depuis 1997 s'est-elle payée :
 - d'une politique d'investissement timide?
 - voire d'un insuffisant travail de rapprochement des PME-PMI en vue de former des ETI plus solides et mieux armées pour l'export ?

Des recommandations

- 1) **Adopter un tableau de bord, composé d'indicateurs simples et disponibles permettant aux décideurs d'être informé rapidement de l'évolution financière des PME-PMI.**
- 2) **Maintenir le dialogue avec la profession bancaire autour des évolutions des encours de crédit aux PME-PMI.**
- 3) **Mettre en place un suivi des encours de crédits destinés aux TPE.**
- 4) **Conduire des études plus ciblées sur les difficultés de financement des PME-PMI qu'elles peuvent rencontrer suite au lancement de produits et services innovants ou lors d'une expansion à l'exportation.**
- 5) **Reprendre et finaliser la démarche engagée dès 2004 sur la contribution des assureurs aux financements en fonds propres des entreprises.**
- 6) **Offrir un soutien public en fonds propres et quasi-fonds propres adapté aux TPE et petites PME.**
- 7) **Remodeler les incitations fiscales des particuliers pour obtenir un effort d'investissement plus sélectif et efficace dans le cadre des contraintes de finances publiques.**